

VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale - Association des
usagers du Centre Social de Montbrison (42)

N° 51 juillet 1992

p. 2 L'itinéraire de Montaigne en Forez, en 1581

Roger FAURE

p. 10 La lutte contre le phylloxéra à la fin du siècle dernier

P.- Michel THERRAT

p. 14 La guerre de 1870-1871 : Montbrison dans la contribution
du département à la défense nationale.

Gérard AVENTURIER

p. 22 Bibliographie forézienne

Claude LATTA

VILLAGE DE FOREZ : Bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social de Montbrison
(abonnements) Rue Puy-du-Rozeil
42600 MONTBRISON

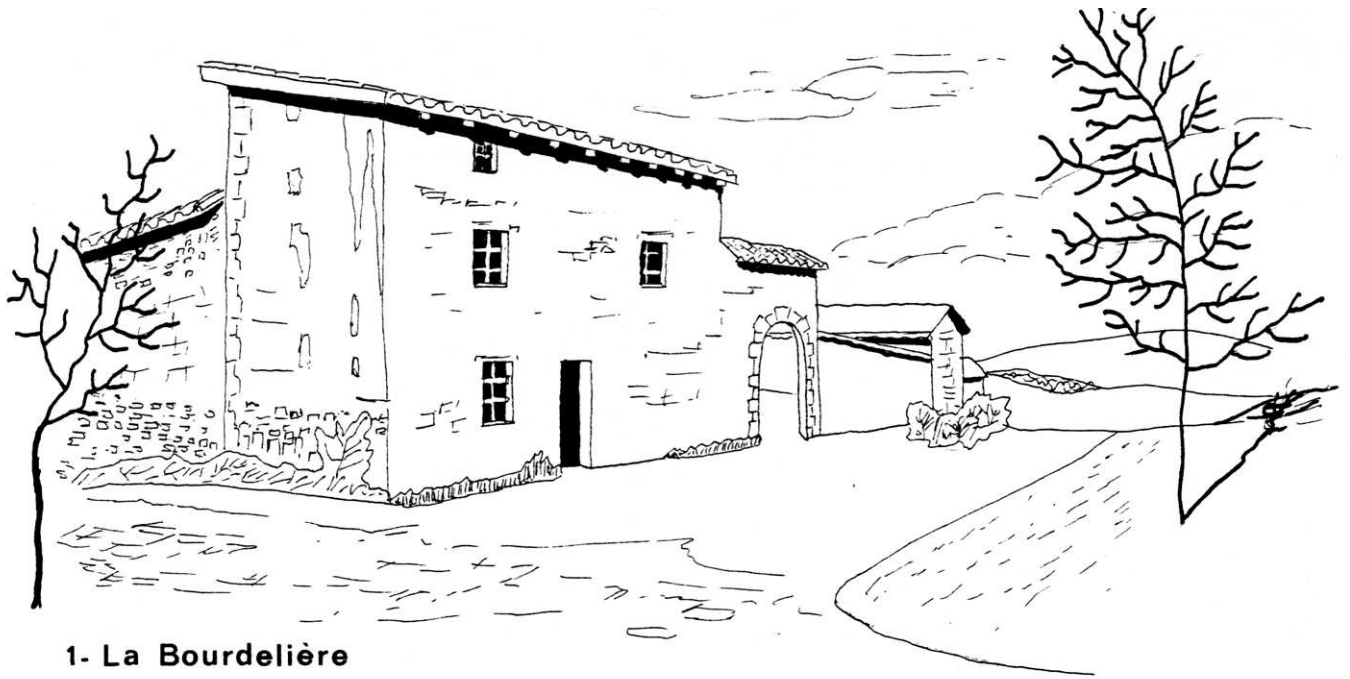
Directeur de la publication : Claude LATTA

Courrier-coordination : Joseph BAROU

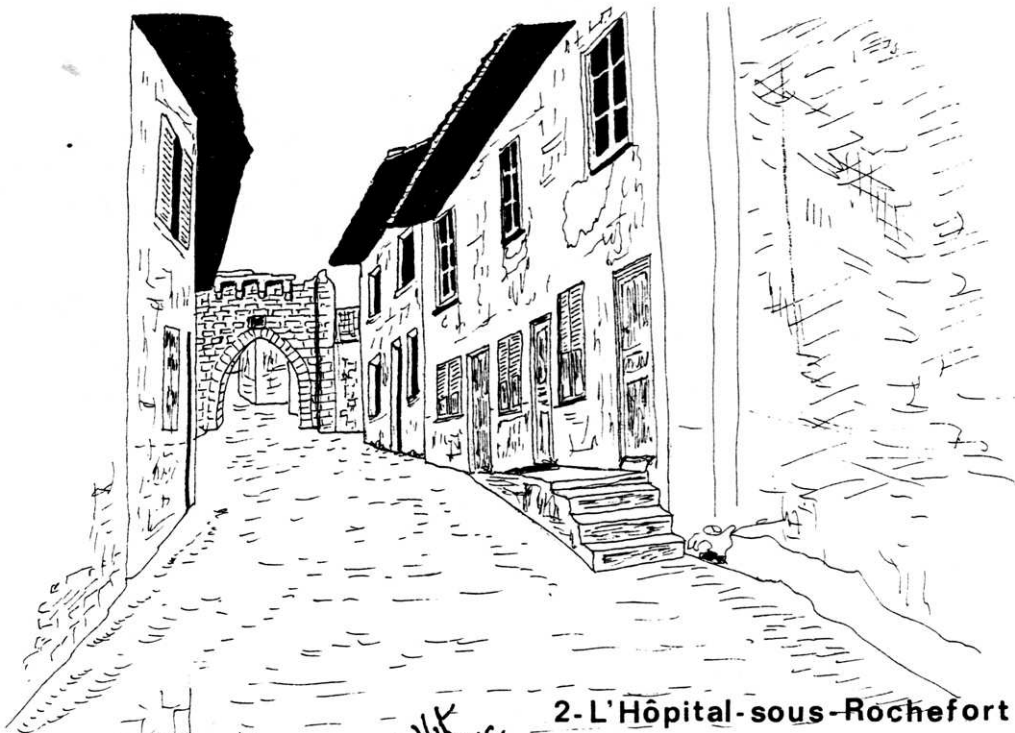
Comité de rédaction : Gérard Aventurier, Claude Beaudinat, Michel Blanc,
Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure,
Jean Guillot, Philippe Pouzols.

Dépôt légal : 3e trimestre 1992.

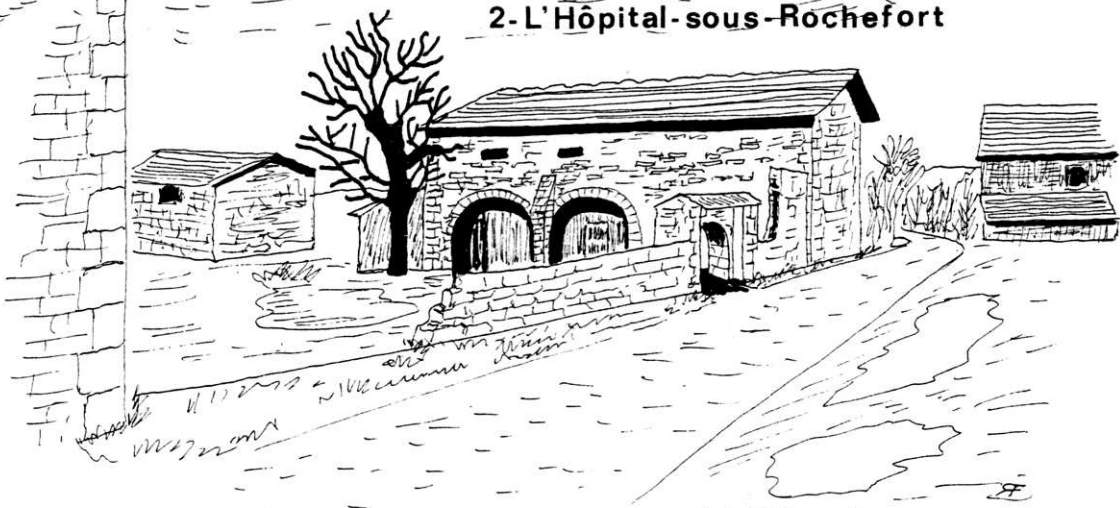
Impression : Centre départemental de documentation pédagogique
de la Loire, St-Etienne



1- La Bourdelière



2- L'Hôpital-sous-Rochefort



3- La Poste (Noirétable)

L'ITINERAIRE DE MONTAIGNE EN FOREZ, EN 1581

Pour commémorer le quatrième centenaire de la mort de Montaigne, souvenons-nous qu'il fit un passage en Forez en revenant d'un voyage en Italie en 1581. Dans son Journal de voyage en Italie, publié en 1774, on peut suivre son itinéraire de jour en jour et reconstituer la route qu'il a empruntée pour traverser notre région.

Biographie de Montaigne

Michel de Montaigne, troisième enfant de Pierre Eyquem, est né en 1533, au château de Montaigne, en Périgord¹. A Cette époque, François Ier était roi de France². En 1535, Michel est confié à un pédagogue allemand qui l'élève dans la langue latine. En 1540, il entre au collège de Guyenne, à Bordeaux où il va rester sept ans. En 1549, il est admis à l'université de droit de Toulouse. En 1554, Henri II étant roi de France³, il est nommé conseiller à la cour des aides de Périgueux, recueillant ainsi la charge que tenait son père, élu maire de Bordeaux. En 1557, la cour des aides de Périgueux étant supprimée, il devient conseiller au parlement de Bordeaux où il fait la connaissance d'Etienne de la Boétie, pour lequel il manifesta une profonde amitié. En 1559, il part à Paris et accompagne à Bar-le-Duc le roi François II⁴.

En 1561 et en 1562, il reste à Paris. Il se rend à Rouen, à la suite de l'armée royale qui va reprendre la ville aux huguenots. On est entré en pleine guerre de religions. En 1565, c'est la visite de Charles IX à Bordeaux⁵, Montaigne épouse, à 32 ans, la fille d'un de ses collègues, François de la Chassigne, qui lui apportait 7 000 livres tournois de dot et devait lui donner sept filles.

En 1568, son père meurt, il devient propriétaire du château de Montaigne et publie la traduction de la Théologie naturelle de Raymond Sebond en 1569.

L'année suivante, il vend sa charge de conseiller au parlement de Bordeaux et vient à Paris pour faire éditer les oeuvres poétiques de La Boétie, mort en

1. Commune de Saint-Michel-de-Montaigne (Dordogne).
2. François Ier, roi de France de 1515 à 1547.
3. Henri II, roi de France de 1547 à 1559.
4. François II, roi de France de 1559 à 1560.
5. Charles IX, roi de France de 1560 à 1574.

1563. En 1571, âgé de 38 ans, il commence sa retraite en sa "librairie"⁶ et il est nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Le 28 octobre, la seule fille qui va lui rester naît au château de Montaigne.

En 1572, l'année du massacre de la Saint-Barthélémy, il commence à rédiger les Essais, grande entreprise à laquelle il va consacrer sa vie : livre de réflexions, de confessions, de morale et d'art de vivre honnêtement⁷.

En 1577, Henri de Navarre, le futur Henri IV, le nomme gentilhomme de sa chambre. Cette même année, il commence à ressentir les effets de la maladie de la pierre⁸, dont avaient souffert son père et son grand-père.

Le 1er mars 1580, après la première édition des Essais à Bordeaux (livres I et II), il part en voyage aux eaux, en France, en Allemagne et en Italie. En octobre 1581, il est élu maire de Bordeaux et revient précipitamment dans son pays. C'est donc à cette époque que se situe son passage en Forez. Peu après, il fait de longs séjours à Paris. En 1585, la peste s'étend à toute la région de Bordeaux et Montaigne la fuit avec sa famille. En 1587, le roi de Navarre dîne à Montaigne, quatre jours après la bataille de Coutras.

En février 1588, en se rendant à Paris, pour y faire publier la quatrième édition des Essais, il se fait enlever son argent et son manuscrit, près d'Orléans, par des ligueurs masqués qui lui rendent ses biens.

Le 12 mai 1588, Henri III⁹ quitte Paris, suivi de gentilshommes fidèles, dont Montaigne, pour Chartres et Rouen. En juin, Montaigne publie la quatrième édition des Essais, avec le troisième livre. Le 10 juillet, de retour à Paris, malade, il est emprisonné à la Bastille par le peuple de Paris, comme otage. Le même jour, la reine Catherine de Médicis, le fait remettre en liberté.

En octobre, il assiste aux états généraux de Blois, en spectateur. En 1590, sa fille Léonor épouse François de la Tour. Le 13 septembre 1592, il meurt au château de Montaigne et est enterré dans l'église des Feuillants de Bordeaux.

Le voyage en France, Allemagne et Italie (du 22 juin 1580 au 30 novembre 1581)

Pour soulager sa maladie de la pierre, Michel de Montaigne avait déjà tenté les eaux d'Aigues-Caudes (Eaux-Chaudes, dans les Pyrénées), de Preissac

6. Sa bibliothèque installée dans une tour du château de Montaigne et que l'on fait encore visiter aujourd'hui.

7. Le livre I a été rédigé en 1572-1573.

8. Il s'agit de calculs dans la vessie et de coliques néphrétiques.

9. Henri III est roi de France de 1574 à 1589.

(Préchacq, près de Dax, dans les Landes), de Barbotan (Gers) et de Banière (Bagnères, Haute-Garonne), toutes sans effets. Il décida donc d'aller à Plommières (Plombières, dans les Vosges) et à Lucques, en Italie. Peut-être voulait-il se faire nommer ambassadeur à Venise ou à Rome ? Il était déjà agent secret de Catherine de Médicis.

En juillet 1580, il est à Paris et présente les Essais au roi Henri III, il participe au siège de La Fère où son ami Philibert de Gramont est tué par un boulet le 2 août. Il accompagne le corps du défunt à Soissons. Puis, accompagné de son frère cadet, le sieur de Mattecoulon, de son beau-frère, le sieur de Cazalis¹⁰, de Charles d'Estissac, avec lequel il va partager les frais du voyage et du bavaois du Hautoy, ami de d'Estissac, ainsi que de leurs domestiques, il se met en route, par petites étapes, à cheval, vers l'est.

A Plombières, il reste onze jours, à Bade, en Allemagne, quatre jours, à Lucques, une première fois, un mois et demi, une deuxième fois un mois.

Il séjournera à Rome à deux reprises, du 30 novembre 1580 au 19 avril 1581, puis du 1er au 15 octobre 1581. C'est à Rome qu'il apprend sa nomination comme maire de Bordeaux, le 1er octobre. Il décide de rentrer en France et laisse son frère à Rome pour se perfectionner dans le métier des armes. Ses amis l'accompagnent jusqu'au premier relais.

Il traverse les Alpes et le 7 novembre, il est à Lyon où il séjourne jusqu'au 15 et où il achète un cheval de pas et quatre "courtauds"¹¹... Il en repart le 15 après-midi. Son journal est écrit dans la savoureuse langue du XVI^e siècle et en italien pour la partie italienne du voyage.

L'itinéraire Lyon-Thiers

Pour traverser le Forez et se rendre à Clermont, Montaigne emprunte l'ancienne voie romaine toujours utilisée jusqu'au XVIII^e siècle¹².

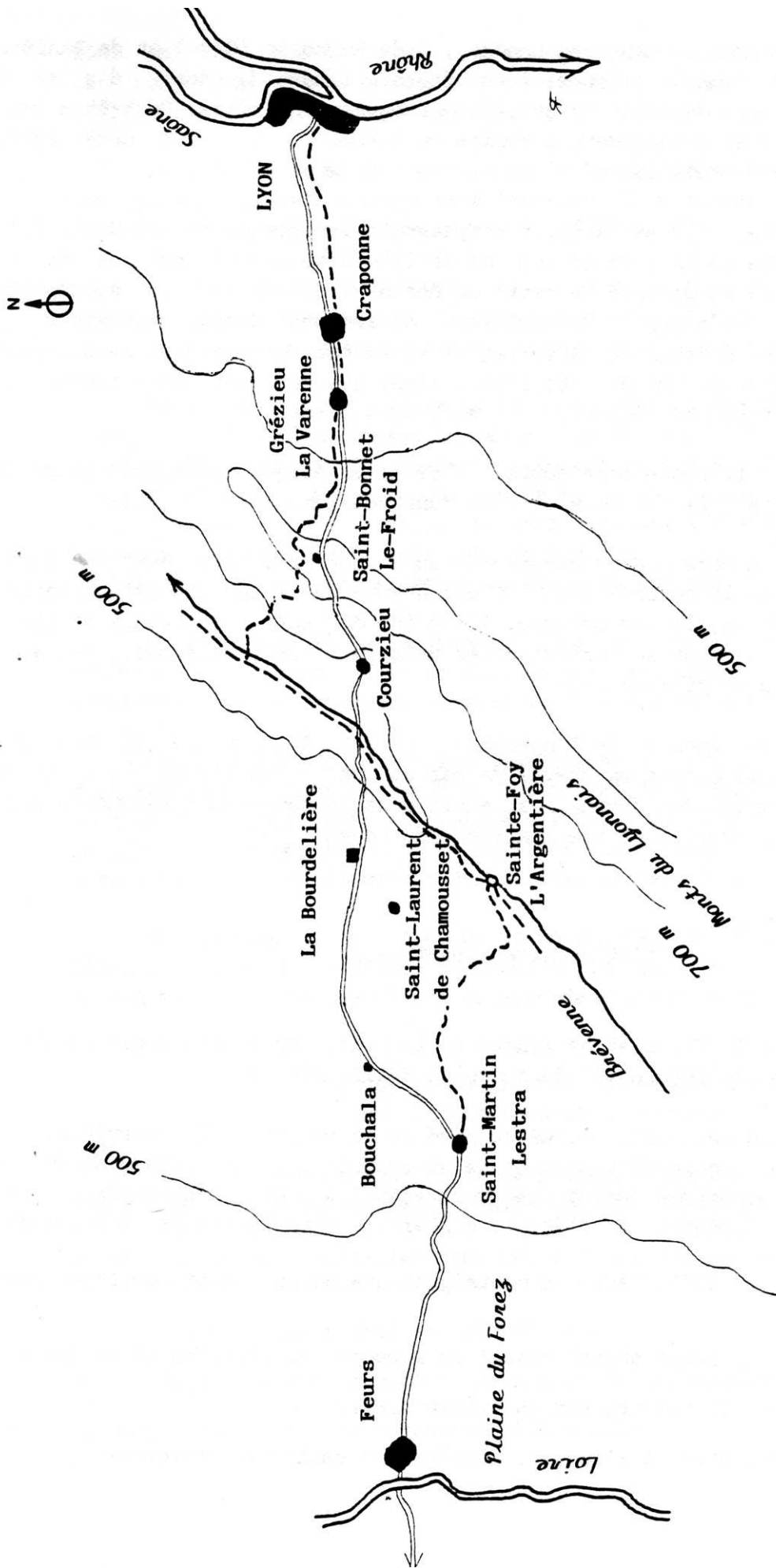
Il part du Lyon médiéval, situé au pied de la colline de Fourvière, le long de la Saône et qui avait peu changé et il monte sur le plateau de Saint-Irénée. Il emprunte successivement les rues actuelles du Point-du-Jour et Joliot-Curie qui l'amènent à l'étoile d'Alaï¹³, puis la rue de la Table-de-

10. Il avait épousé en 1579, Marie de Montaigne, sa soeur, morte quelques mois avant le voyage.

11. Un courtaud est un petit cheval auquel on a coupé les oreilles et la queue.

12. La nouvelle route Lyon-Feurs est du XVIII^e siècle.

13. Ces rues devaient être, à l'époque, d'affreux chemins mal empierrés.



Section Lyon - Feurs

Echelle : 1/200 000

- ~~~~~ Route du XVII^e siècle
- - - - - Route actuelle
- ~~~~~ Courbes de niveau
- Relais

Pierre et la rue de la Voie-romaine vers Craponne et Grézieu-la-Varenne¹⁴. La route empruntait la départementale 24 jusqu'au lieu-dit les Gaches au nord de Vaugneray et Polionay¹⁵. Cela l'amène au col de Saint-Bonnet-le-Froid où se trouve aujourd'hui une église et quelques maisons. On peut encore repérer cette ancienne route, empierrée à certains endroits, avant l'arrivée à Saint-Bonnet. C'est un lieu de promenade dominicale pour les Lyonnais.

Il descend ensuite dans la vallée de la Brévenne vers Courzieu par une route aujourd'hui disparue, arrive à La Giraudière où il traverse la Brévenne à gué et remonte sur le versant opposé en empruntant un chemin appelé actuellement ancienne voie romaine et passant par Les Alouettes, Les Brosses et Vers le Bois, il arrive enfin au relais de la Poste, à la Bordelière où il couche. Une ferme occupe l'ancien relais de poste (voir figure 1).

Le mercredi 15 de novembre 1581, je partis de Lyon après dîner et par un chemin montueux vins coucher à La Bordelière, cinq lieues¹⁶, village où il n'y a que 2 maisons¹⁷.

Il continue au matin suivant par la D. 4, la D. 101 qui longe la limite entre les communes de St-Laurent-de-Chamousset et de St-Clément-des-Places, en passant par Laprat et Trève Milan, puis la D. 116, par Bouchala et rejoint l'actuelle R.N. 89 à St-Martin-Lestra jusqu'à Feurs, où il va déjeuner¹⁸.

De La Bordelière, le jeudi matin, fîmes un beau chemin plein, et sur le milieu d'icelui, près de Fur (Feurs), petite vilete passâmes à bateau la rivière de Loire.

Après la traversée de la Loire, en bateau¹⁹, il part en direction de Boën, par l'ancienne route²⁰, puis suit la rive droite du Lignonnet de L'Anzon pour atteindre au soir le bourg de l'Hôpital-Sous-Rochefort où il couche au relais de poste situé avant la porte fortifiée du bourg. On peut encore voir ce bâtiment en mauvais état (voir figure 2)²¹.

14. Voir carte IGN 1/25 000, l'Arbresle.

15. Les voies romaines ont été choisies, à la Révolution, comme limites des communes nouvellement créées.

16. Environ 20 km, en réalité 22 km.

17. Les parties en italique sont relevées dans le journal de Michel de Montaigne.

18. Voir carte IGN, 1/25 000, Feurs.

19. Le pont de Feurs n'existait pas.

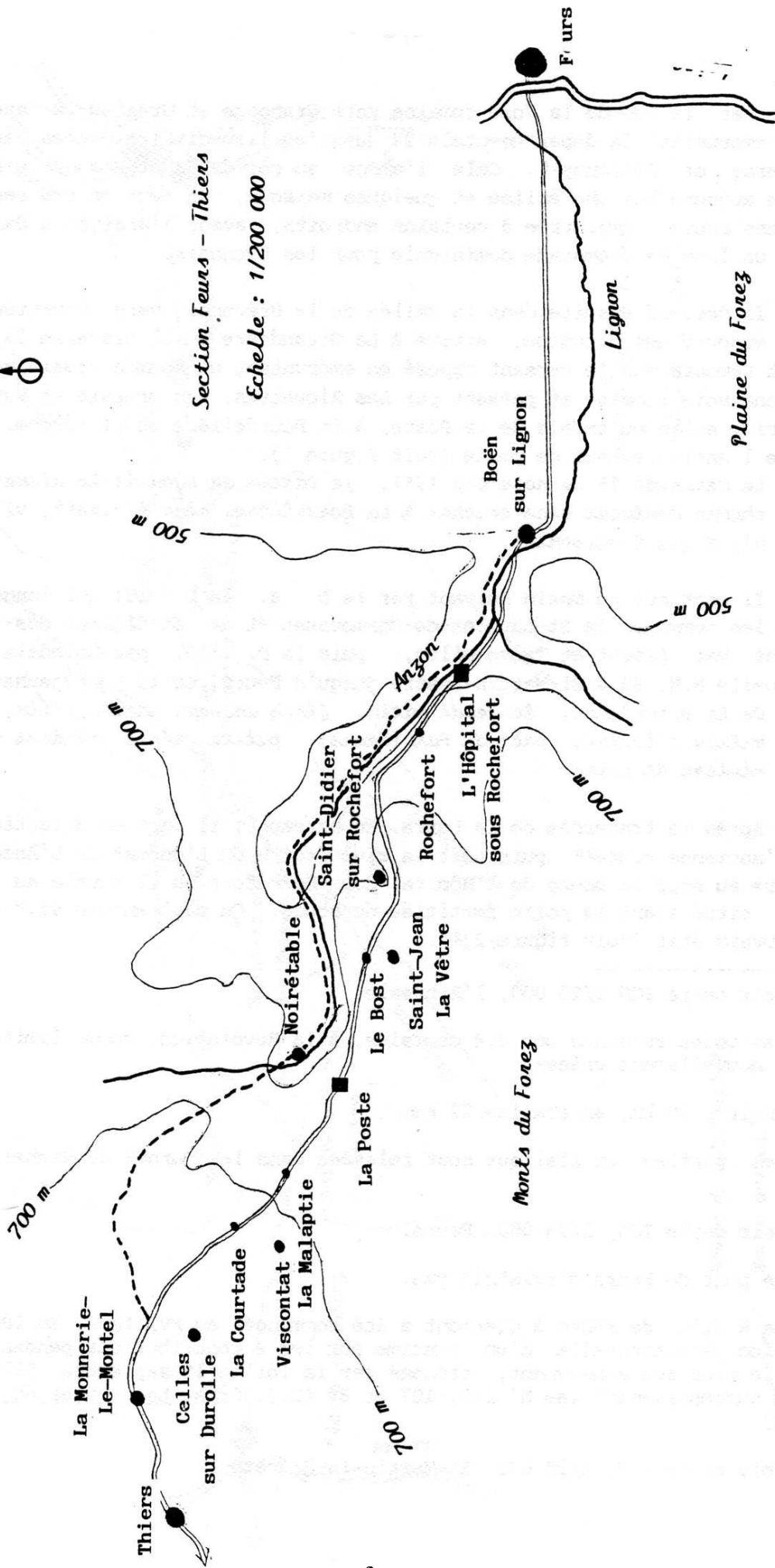
20. La R.N.89, de Feurs à Clermont a été commencée au XVIIIe s. En 1808, une imposition additionnelle d'un centime sur les 4 contributions pendant 4 ans fut établie pour son achèvement, ordonné par la loi du 16 septembre 1807. Elle a porté successivement les N° 142, 107 et 89 (L.J. Gras, Les routes du Forez et du Jarez)

21. Voir carte IGN, 1/25 000, St-Martin-la-Sauveté.



Section Feurs - Thiers

Echelle : 1/200 000



Plaine du Forez

Monts du Forez

Lignon

Feurs

Boën sur Lignon

Anzon

Saint-Didier sur Rochefort

Roche fort

L'Hôpital sous Rochefort

Noirétable

Le Bost

Saint-Jean La Vêtre

La Courtade

Viscontat

La Malaptie

La Poste

La Monnerie-Le-Montel

Celles sur Durole

Thiers

700 m

700 m

500 m

700 m

500 m

et nous rendîmes d'une traite à l'Hospital, huit lieues²², petit bourg clos.

Le lendemain, 17 novembre, il repart avec un mauvais temps de vent et de neige vers Rochefort²³. On peut s'imaginer ces cinq animaux avançant lentement et avec difficulté sur cette route enneigée, sous un vent violent, le cheval portant Montaigne enveloppé d'un manteau et les quatre courtauds sur lesquels se trouvent ses malles²⁴ et son serviteur-secrétaire.

Il passe à la Maladière (ancienne maladrerie), la Croix du Trève, le Mas, les Combes, Bellevue, le Bost, l'Endrevis, le Bouchet, le Montcel, la Rivalsupt et atteint le relais de la Poste (commune de Noirétable), où certainement il déjeune²⁵.

De là, vendredi matin, suivîmes un chemin montueux, en temps aspre de nèges et d'un vent cruel où nous venions.

Enfin, reparti dans l'après-midi du relais de la Poste, il emprunte la D. 101 actuelle jusqu'à la Malaptie (commune de Viscontat), la Fortie et la Courtade, rejoint la D. 322, limite entre les communes de Viscontat et Celles-sur-Durolle, et rejoint Thiers par la Monnerie-le-Montel.

Et nous rendîmes à Thiers, six lieues²⁶, petite ville sur la rivière d'Allier²⁷, fort marchande, bien bastie et peuplée. Ils font principalement trafic de papier et sont renommés d'ouvrages de couteau et cartes à jouer. Elle est également distante de Lyon, de Saint-Flour, de Moulins et du Puy²⁸.

Notre écrivain-voyageur va continuer son chemin vers son Périgord natal et cette petite description d'un itinéraire forézien nous donne quelques précisions sur une antique route utilisée depuis les temps gallo-romains jusqu'au XVIIIe siècle.

1992

Roger Faure

22. Environ 32 km, en réalité, 41 km.

23. Aujourd'hui hameau de St-Laurent-Rochefort. C'était à l'époque une paroisse blottie autour d'un château dont il ne reste que l'église et quelques maisons.

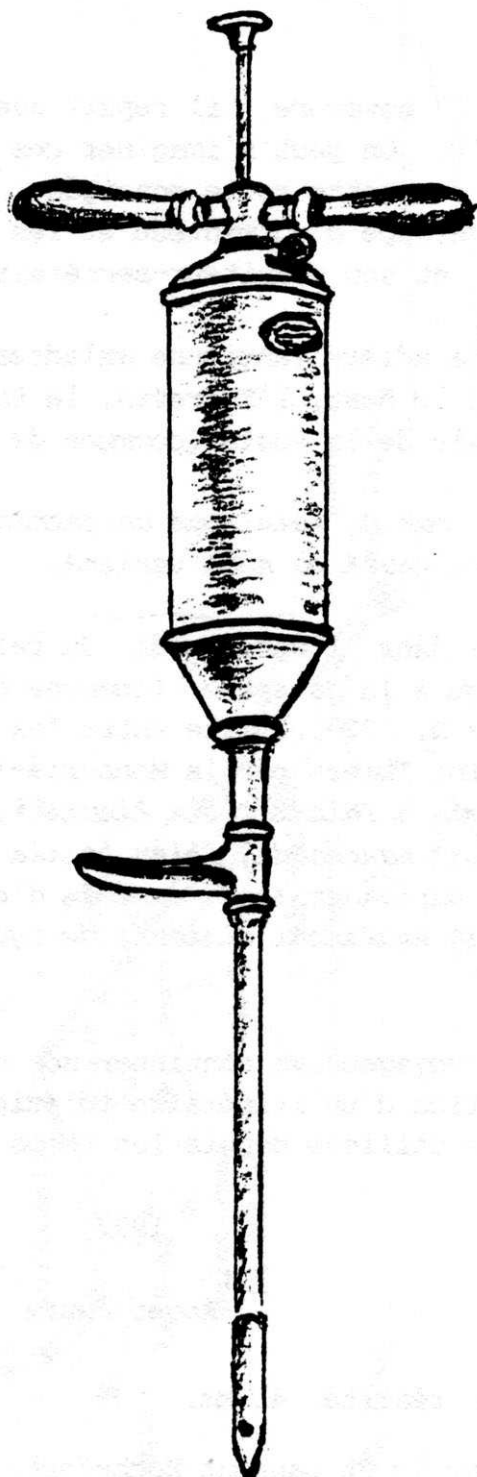
24. On peut voir encore aujourd'hui à Montaigne, les harnachements et les malles de ce grand voyageur.

25. Voir carte IGN 1/25 000, Noirétable.

26. 24 km, en réalité 30 km.

27. Thiers est situé sur la Durolle, sous-affluent de l'Allier.

28. Aujourd'hui Thiers est à 136 km de Lyon, 129 de St-Flour, 92 de Moulins et 140 du Puy.



Pal à injecter

hauteur totale : 98 cm
diamètre du réservoir : 13 cm
largeur aux poignées : 34 cm

LA LUTTE CONTRE LE PHYLLOXERA

A LA FIN DU SIECLE DERNIER

Abandonné, glissé entre une grosse poutre et le solivage du plafond d'un cuvage forézien, un outil bizarre nous rappelle la lutte de nos vignerons contre le phylloxéra. Il s'agit d'un pal à injecter : instrument employé pour injecter dans le sol des insecticides ; notamment le sulfure de carbone.

C'est une grosse seringue métallique haute de 98 centimètres. Elle comprend un réservoir contenant le sulfure de carbone, au-dessous duquel est fixée une tige pénétrante creuse que l'on enfonce en terre grâce à deux poignées supérieures en bois et en appuyant avec un pied sur un étrier lorsque la terre est dure. L'injection se fait par un gros bouton poussoir à ressort, placé au sommet. Certains modèles comportent un doseur placé sous le réservoir pour injecter juste la quantité nécessaire.

Hormis les deux poignées précédentes et la tige qui va en terre - et qui est en fer - toutes les autres parties de cet appareil sont en cuivre jaune ; ce qui, après décapage du vert-de-gris, en fait un bel objet. Sur le haut du réservoir se trouve un orifice de remplissage avec un bouchon fileté muni d'une boucle (sans doute pour passer un lacet et ne pas égarer le bouchon). Une place ovale, aussi en cuivre jaune, brasée sur le corps de l'appareil rappelle le nom du constructeur :



Le phylloxéra¹ est un insecte qui a été introduit d'Amérique avec les vignes américaines. On l'observe pour la première fois dans le Gard en 1864. L'invasion se fit sentir en France surtout de 1873 à 1885 ; elle prit les proportions d'une véritable calamité : plus de la moitié des vignes furent détruites (61 départements furent touchés). Dans le Montbrisonnais, le phylloxéra est repéré en 1873. Des essais de traitement sont réalisés en 1877 sur les coteaux du pic de Saint-Romain-le-Puy. Le Roannais est atteint en septembre 1879 du côté de Perreux, Régnay. L'insecte traverse la Loire en 1883 (Bully, Saint-Maurice) et toute la côte roannaise est atteinte en 1885².

Les phylloxéras vivent sur les feuilles de vigne (pucerons) provoquant des galles sur la face inférieure des feuilles ou sur les racines. Ceux-ci, les plus redoutables, passent l'hiver engourdis dans le sol et piquent les racines au printemps, pour en sucer la sève. Les racines se décomposent alors et la vigne, ne pouvant plus s'alimenter, meurt.

Après le découragement et l'impuissance du début (on se contente d'arracher les ceps et de les brûler sur place), plusieurs tentatives de lutte voient le jour.

Dans le delta du Rhône, sur les rives de petits fleuves côtiers du Languedoc, mais aussi dans le Bordelais, un traitement efficace consista à noyer les phylloxéras des racines en submergeant, pendant l'hiver, la vigne sous une couche d'eau de dix centimètres - solution guère envisageable dans nos coteaux !

C'est le baron Thénard³ qui a, le premier, indiqué le traitement des vignes phylloxérées par le sulfure de carbone. Après quelques tâtonnements et les expériences de Gastine et Couanon, l'emploi de ce remarquable insecticide (utilisé aussi pour combattre vers blancs, vers gris...) fut systématique.

Le sulfurage doit être commencé dès l'apparition du puceron et être renouvelé tous les ans, au rythme de trois traitements annuels. Il se pratique autour des ceps (jamais à moins de 40 centimètres de la souche) dans le sol grâce aux pals à injecter, à la profondeur de 15 à 20 centimètres de la souche selon la nature du terrain (plus profondément en terres légères).

1. Phylloxera (du grec phullon, feuille, et xeros, sec) : genre d'insecte hémiptère, comprenant de minuscules pucerons et dont l'espèce type vit sur les feuilles de chêne. Un autre type (phylloxera vastatrix), beaucoup plus redoutable, s'attaque à la vigne et a été étudié par le botaniste français Jules-Emile Planchon (1823-1888).

2. Cf. "Chronique viticole du Roannais (1842-1914)", Etudes et documents n° 26 publié par le musée d'Ambierle.

3. Arnould-Paul-Edmond, baron Thénard, né à Paris 1819, mort à Talnay (Côte-d'Or) en 1884, chimiste et agronome, membre de l'Académie des sciences. Son père Louis-Jacques (1777-1857) était lui-même un savant chimiste, collaborateur de Gay-Lussac.

Quatre injections sont nécessaires autour de chaque cep d'où le coût élevé de tels traitements : le sulfure de carbone était cher à l'achat et il fallait environ 10 journées pour traiter un hectare ! Il fallait de plus apporter de la fumure pour compenser les effets nocifs du sulfure. On utilisait aussi des char-rués sulfureuses : charrues habituelles munies d'un réservoir fixé sur l'age avec un petit tuyau conduisant l'insecticide vers le soc. Dans les deux cas le sulfure de carbone, liquide très volatil, émet des vapeurs qui tuent l'insecte sur les racines de la vigne.

Outre ces moyens de destruction (très coûteux, on vient de le voir) il fallut envisager des moyens de préservation. Pour empêcher l'invasion phylloxérique, la solution générale employée fut l'utilisation de porte-greffes américains. On greffa le cépage indigène français sur des plants souches américains résistant beaucoup mieux au phylloxéra. La plupart des vignobles ont été reconstitués de cette façon (la vigne vivant immunisée avec le phylloxéra).

Devant l'ampleur de la tâche, un nombre important de greffeurs est nécessaire. Aussi, s'ouvrent, partout dans le département, des écoles de greffage dans les années 1895-1900. Témoin de cet effort un diplôme de greffeur, soigneusement encadré, est parvenu jusqu'à nous. Il a été délivré le 22 août 1898 par le comité viticole de Boën et décerné à Jean Rolland de Saint-Sixte (mention "très bien", illisible sur la photocopie).

Un mot, enfin sur Victor Vermorel rendu célèbre, dans le monde agricole, par ses pulvérisateurs à dos (les premiers furent construits en 1888) : constructeur de matériel agricole de Villefranche-sur-Saône, il fut également sénateur du Rhône et conseiller général. Il acquiert le brevet Gastine et fabrique alors en série les pals à injecter vers 1880. Une caricature de l'époque le représente d'ailleurs tenant en main son pal injecteur.

P.- Michel Therrat

**LA GUERRE DE 1870-1871 : MONTBRISON
DANS LA CONTRIBUTION DU DEPARTEMENT
A LA DEFENSE NATIONALE**

Montbrison n'a pratiquement pas marqué dans ses voies urbaines ou dans un monument le souvenir de la première guerre franco-allemande. Est-ce parce qu'on n'a pas retenu les noms de ses concitoyens dévoués au service de la résistance patriotique, à l'exception de son nouveau maire Jean-Baptiste Chavassieu¹ ? Est-ce parce que Montbrison a fait la guerre, sans être profondément attaché ni à l'Empire déclinant, ni à la République naissante ? Pourtant, contrairement à d'autres périodes d'invasion, aucune dissidence ne l'a gravement séparé des orientations nationales et départementales. Montbrison a été, avant et après le 4 septembre 1870, une ville calme qui s'est conformée aux choix militaires, moins par conviction que par nécessité patriotique.

*
* *

LES PREFETS ET SOUS-PREFETS, SERGENTS-RECRUTEURS

Pour bien mesurer dans le dispositif départemental la contribution de Montbrison à la défense nationale, il faut rappeler la succession rapide des revers français, dès l'entrée en guerre, qui ont provoqué la constitution des gardes nationales : en Alsace, Wissembourg (4 août 1870), Froeschwiller (6 août) ; en Lorraine, Spichren (6 août), Saint-Privat (18 août), début du blocus de Metz (20 août). C'est une France sûre d'elle-même qui avait engagé le conflit ; c'est maintenant un pays envahi qui doit sauver sa capitale.

L'émotion dans le département est générale², à Saint-Etienne, à Firminy, à Pélussin, à Charlieu, et aggravée par les "bruits", les fausses nouvelles, telle que la victoire fabriquée de Sarrebruck. On invoque comme principale cause des échecs l'infériorité numérique ; c'est fondé pour les deux premières défaites citées, c'est une explication réductrice pour les autres³. Nous ne disposons pas, en particulier, d'un potentiel de réserves alors que Guillaume Ier, roi de

1. Il "joua localement un rôle important dans l'organisation des troupes et leur casernement". Cf. Claude Latta : "Grande encyclopédie du Forez, Montbrison et sa région" ; le Coteau, éd. Horvath, 1985, p. 66.

2. Cf. lettre du préfet de la Loire au ministre de l'Intérieur : Archives départementales de la Loire, 10 M 67, pièce n° 133/328.

3. Lors de l'entrée en campagne, fin juillet 1870, 280 000 Français peuvent être opposés à 500 000 Allemands. Il y a d'autres raisons aux défaites : la supériorité du commandement adverse qui s'étendra à la coordination entre unités et à la logistique générale, une artillerie allemande plus mobile.

Prusse, au prix d'un long conflit avec son Parlement, a fait mettre en place le système des réserves instruites.

En France, l'enrôlement décrété en hâte par les autorités et les engagements de volontaires devraient renforcer l'esprit et les chances de redressement. Dès le 12 août, le préfet et les sous-préfets de la Loire reçoivent comme tous les représentants de l'Etat dans les départements une dépêche télégraphique⁴ les invitant "à former des compagnies de gardes nationaux volontaires ou de francs-tireurs pour marcher à l'ennemi". Des instructions plutôt vagues y sont données sur les lieux de concentration, le recensement des effectifs, les premières mesures pour pallier le manque d'armes⁵, le logement des "mobiles", leur solde. Un décret appelle tous les citoyens valides de 30 à 40 ans à faire partie de la garde nationale sédentaire. On incorporera dans la garde nationale mobile les citoyens âgés de moins de trente ans, puis coup sur coup, les veufs et les célibataires de 25 à 35 ans et les citoyens de plus de 18 ans.

D'après la loi Niel de 1868, une Garde mobile aurait dû être formée pendant le temps de paix, avec les hommes exemptés du service par le tirage au sort et les remplacés, mais elle n'existait que sur le papier. La raison de ce renoncement découlait de l'hostilité de larges fractions de la population⁶ : la bourgeoisie urbaine et certains aristocrates perçoivent la garde nationale comme une extension inutile, voire suspecte du service armé⁷ ; les paysans ne mesurent guère le malheur qu'apporterait une invasion⁸ ; les républicains les plus avancés sont hostiles à une armée de métier, bras séculier du pouvoir en place.

Mais à l'annonce des premières défaites, les engagements ont été spontanés. Pourquoi ? L'urgence du devoir patriotique ne se discutait pas : le préfet de la Loire constate que "l'esprit national se réveille sur tous les points"⁹. Outre ce sentiment général de patriotisme, on pouvait trouver dans ses opinions des raisons personnelles de se porter volontaire. Les souvenirs de la gloire napoléonienne ont incité les bonapartistes à offrir leurs services.

Dans l'arrondissement de Montbrison où les idées royalistes étaient encore répandues, on avait critiqué les énormes dépenses de l'Empire et on ne trouvait "sa satisfaction qu'à l'endroit de l'ordre et des intérêts personnels"¹⁰. Cependant, l'esprit des hommes du 1er bataillon de la Garde mobile formé et exercé à

4. Dépêche du ministre de l'Intérieur : A.D.L., 10 M 67, pièce n° 143.

5. "Exercez-les avec les fusils empruntés aux pompiers, à qui vous ferez facilement comprendre l'urgence de la mesure." : *ibid.*

6. Cf. François Roth, "La guerre de 1870", Librairie Arthème Fayard, p. 163-164.

7. Le vicomte Camille de Meaux en faisant allusion à cette loi, estime que "le gouvernement a favorisé l'agrandissement de la Prusse" et a été "ensuite amené à enrégimenter toute la jeunesse française", cité par Geneviève Liogier : "La Loire en 1870-1871", publication du service éducatif des Archives départementales de la Loire, tome IX, p. 5.

8. Attitude dénoncée pendant la guerre même, le 18 novembre 1870, par le sous-préfet de Roanne : "Les paysans ne paraissent pas se douter du danger qui les menace", cf. A.D.L., 10 M 67, pièce n° 297.

9. A.D.L., 10 M 67, pièce n° 138.

10. Cf. rapport du commissaire de police de Montbrison à Monsieur le délégué départemental, le 6 septembre 1870 : *ibid.*, pièce n° 269.

Montbrison, sera considéré comme "bon" par leur chef, c'est-à-dire respectueux des exigences de résistance¹¹.

Pour les républicains, ce sont d'autres modèles historiques qui scellent leur engagement ; ce sont les références à la Révolution, à 1792, à la "Patrie en danger", à la levée en masse. Cette dernière est même évoquée le 8 août par le préfet de la Loire, sans perspective politique, il est vrai. A Saint-Etienne, des républicains affirmés demandent que la garde mobile ne porte que pour la défense de la République et "ne marche que sous le drapeau de 93, le drapeau tricolore ayant été terni par ceux qui le portent"¹². Saint-Etienne, qui a rejeté en masse l'Empire au plébiscite du 8 mai 1870, est tenu comme une ville aux opinions avancées ; le département de la Loire, avec une vingtaine d'autres, a été déclaré en état de siège le 11 août.

Montbrison ne connaît aucun débordement de ce genre¹³. Mais des précautions y sont prises à l'égard des légitimistes ; les officiers de la garde sédentaire sont retenus en dehors de ce parti. Le chef de bataillon de la garde sédentaire, Guillaumet, ancien capitaine, receveur des finances à Montbrison, est à l'évidence antiroyaliste. Son père, commandant, a été exécuté en 1814 par les Bourbons¹⁴. Il est opposé aussi au gouvernement de l'Empire "dont l'impérialisme a laissé l'invasion prussienne souiller le sol de France"¹⁵. En présence du danger que courait la Patrie, il estime qu'on aurait dû armer le pays. Il en adresse certainement le reproche au cabinet d'Emile Ollivier et non au gouvernement de l'impératrice-régente Eugénie qui lui succède le 9 août. Amputé d'une jambe en Crimée, - il le souligne deux fois dans son rapport - il ne semble pas mettre en cause l'incapacité des généraux, comme le rapporte le commissaire central pour la ville de Saint-Etienne. La constitution de ces milices "populaires", sans représenter dans le département un enjeu politique, est soumis aux clivages d'idées. Ces divergences exerceront une influence plus nette après la proclamation de la République.

*
* *

L'EQUIPEMENT, L'ARMEMENT, L'ENTRAINEMENT DES GARDES NATIONALES A MONTBRISON

La Garde nationale mobile, dans la Loire, comprend cinq bataillons dont deux à Saint-Etienne et un à Roanne. Le bataillon de Montbrison, le 1er bataillon, comprend 8 compagnies, soit 1 453 hommes. Convoqué le 14 août, il est,

11. "Peu d'enthousiasme, il est vrai, mais en revanche, fort peu ont manqué à l'appel." ; *ibid.*, pièce n° 199.

12. Rapport du commissaire central au préfet, le 14 août : *ibid.*, pièce n° 169.

13. Le sous-préfet écrit le 11 août au préfet : "Tout est calme, tranquille dans mon arrondissement ; je réponds de l'ordre." *Ibid.*, pièce n° 152.

14. Guillaumet le rappelle à la suite de sa signature, dans un rapport sur l'état de son bataillon, le 21 août : *ibid.*, pièce n° 196.

15. *Ibid.*

selon son chef, "en bonne voie d'organisation" le 6 septembre suivant. Seuls les ceinturons, blouses, cartouchières sont en nombre suffisant ; les chemises, vareuses, pantalons, souliers font défaut. Les fusils et leurs baïonnettes, au nombre de 1 200 et en assez bon état, ne peuvent être distribués, faute des nécessaires d'armes à leur entretien. Les instructeurs ont donc appris aux recrues la position du soldat sans armes, les conversions, les différents pas ! Tous ces tâtonnements sont à l'image de l'organisation générale des préparatifs de guerre.

L'encadrement présente des faiblesses, comme le commandement national : sur 24 officiers du bataillon, 10 seulement sont d'anciens militaires, 2 ou 3 ont été officiers dans l'armée ; parmi les sous-officiers, 15 n'avaient pas de grade comme militaires et tous n'étaient pas aptes à l'instruction. La solde est fixée à un franc par jour. Le logement de ces troupes semble réglé¹⁶ : elles mangent au quartier de la caserne de Vaux, sauf la 3e compagnie qui prend ses repas dans les bâtiments des prisons et la 8e dans le petit séminaire de la ville. Malgré des difficultés sans nombre, le commandant de l'unité assure qu'il pourra "envoyer à la défense de la patrie en danger un bataillon de douze cents hommes, connaissant suffisamment les manoeuvres du fusil et dans tous les cas disposés à marcher à l'encontre des envahisseurs du sol national"¹⁷. A l'époque, le patriotisme donnait beaucoup d'assurance.

La garde nationale sédentaire, sans solde, retenue par le service quelques heures dans la journée, est destinée à se battre aux portes de sa ville et à la protéger. Elle comprend 550 hommes répartis en 6 compagnies. Curieusement, comme dans le reste de la France, elle élit ses officiers. Guillaumet dont nous avons parlé, ancien adjudant major au 50e de ligne, en est nommé, "à l'élection", chef de bataillon. Il est secondé par un adjudant major, Gourguen, percepteur, ancien élève de Saint-Cyr. En raison de la pénurie d'officiers, on a pris en compte la candidature de deux anciens élèves de l'Ecole polytechnique, Levet et Giraudon qui seront élus. On trouve encore parmi les officiers un ancien capitaine de gendarmerie, Mabillon, un ancien sous-lieutenant de la Garde nationale en 1848, Goure et deux anciens sous-officiers Matis et Denis. Comme lieutenants, ont été élus Daffaud, Robert, Arnaud, Roux, Renaud, Sève et, sous leurs ordres, six sous-lieutenants. Ces élections particulières ont eu lieu le 21 août "avec la plus entière indépendance, contrairement à ce qui s'est passé à Montbrison dans beaucoup d'élections."¹⁸

Les difficultés d'équipement et d'armement sont du même ordre que celles rencontrées dans de nombreux départements. A Montbrison, beaucoup de gardes sédentaires se sont occupés de leur habillement, les plus démunis étant aidés par la commune. Mais les demandes de 500 armes par Guillaumet sont restées sans réponse. Emporté par son patriotisme, le chef de bataillon conclut ainsi son rapport : "Somme toute, l'organisation de la Garde Nationale serait complète si nous avions les armes." Situation irréaliste... qui ne l'empêche pas de faire l'exercice tous les jours et de considérer l'instruction comme avancée. Les chefs de bataillon des deux gardes nationales, à Montbrison, forcent la note dans leurs rapports, au nom de l'élan patriotique. Leurs espoirs de victoire sont en accord avec ce que nous savons des certitudes de l'époque, en matière de défense de la patrie.

16. A Roanne, le sous-préfet distribue des billets de logement chez l'habitant.

17. A.D.L., 10 M 67, pièces n° 199, 270 et 271.

18. "Rapport sommaire sur l'état de la Garde nationale sédentaire de Montbrison", Guillaumet, le 21 août 1870 : ibid., pièce n° 196.

UNE MEILLEURE ORGANISATION DES MOBILES ET DES "SEDENTAIRES"

AVEC LE GOUVERNEMENT DE LA DEFENSE NATIONALE ?

Ce gouvernement, dirigé de fait par Gambetta, se veut un gouvernement de combat et rêve d'une levée en masse. Une telle ambition, d'inspiration révolutionnaire à certains égards, risque de lui aliéner les appuis qui ne sont pas de son bord politique. Qu'en est-il à Montbrison ? La proclamation de la République, le 4 septembre, a un peu troublé la discipline du bataillon des gardes mobiles, mais "elle a trouvé la population bien disposée qui l'a considérée comme le seul moyen de salut"¹⁹. Le commissaire de police jette un regard rétrospectif presque amusé sur les convictions politiques des Montbrisonnais : "L'Empire n'a pas laissé de partisans sérieux, je crains même qu'il n'en a jamais eu. La ville dirigeant le mouvement patriotique obéit absolument à l'aristocratie dont les opinions sont connues"²⁰.

Cet état de l'opinion explique la mise en garde du nouveau préfet, César Bertholon, le 7 septembre, pour empêcher l'élimination des citoyens honnêtes" des gardes mobiles²¹. Le même jour, au cours de la mission dans l'arrondissement de Montbrison que lui a confiée le préfet, le délégué du Comité départemental républicain, Adrien Duvand, rend compte de "plusieurs députations de citoyens témoignant de leur sympathie à la République par des déclarations énergiques" et demande l'armement "immédiat de la garde mobile"²².

La question centrale du manque d'armes réapparaît avec la même acuité, malgré le changement de régime. Les républicains auxquels fait allusion Duvand lui demandent le remplacement du commandant de la garde mobile de Montbrison par le capitaine de la 7e compagnie, Monsieur de Franqueville²³, parce que les 1 200 fusils reçus depuis huit jours n'avaient pas encore été distribués. Le préfet vient précisément de demander aux maires "d'activer l'organisation des gardes nationales et de se procurer des armes partout où il sera possible d'en trouver"²⁴. La détermination des nouveaux préfet et sous-préfets, Crozet à Montbrison, Audiffred à Roanne, va se heurter aux mêmes obstacles que leurs prédécesseurs. César Bertholon appelle le 25 septembre les communes à dégager "des fonds disponibles... et à faire voter de suite la somme la plus forte"²⁵ pour

19. Ibid., pièce n° 269.

20. Ibid. Souligné dans le texte.

21. Ibid., pièce n° 254.

22. Ibid., pièce n° 271. Notons que le nouveau sous-préfet de Montbrison, Crozet, qui a participé au mouvement de révocation des maires - 57 dans son arrondissement - se défend de pressions extrêmes sur la population : "On ne doit pas songer à faire des républicains de tous ces gens-là du soir au matin." Cf. Ibid., pièce 275.

23. "Son énergie et son dévouement à la République sont garantis par une commission permanente" : ibidem, p. 271. Cette commission exerce pendant quelques jours l'autorité préfectorale dans l'arrondissement. Dans sa séance du 5 septembre, le conseil municipal de Montbrison en a nommé les membres ; avec l'agrément du préfet : Emile Dulac, Georges Levet, Chavassieu fils, Avril, Reymond fils.

24. Ibid., pièce n° 254.

25. Ibid., pièce n° 254.

l'achat d'armes destinées aux gardes nationales. Quelques communes acceptent l'effort de trésor, votent même des centimes additionnels. Mais rapidement, le préfet admet que la charge est très lourde ; il invite alors les maires à lancer des emprunts remboursables qui auront d'ailleurs un succès limité.

A Montbrison, l'effort de financement consenti par la commune au profit exclusivement de la garde sédentaire a été opiniâtre. La question occupe la plupart des huit délibérations du conseil municipal qui, en septembre et octobre 1870, se sont multipliées.

Le 9 septembre, à la demande de Guillaumet, le conseil décide de l'ouverture d'un crédit de 1 000 F pour "frais de premier établissement" ("drapeaux, tambour, solde et habillement du tambour, réparation des armes...)"²⁶ ; cette somme sera prélevée sur des fonds déjà votés et affectés à d'autres chapitres. Le 1er octobre, le conseil évalue le capital d'armes détenues par la garde sédentaire à 150 et les besoins à 400. Elle établit le budget suivant en dépenses :

- 400 armes à 35 F	14 000 F
- Frais d'habillement et d'équipement des gardes nationaux qui n'ont pas les ressources nécessaires pour pourvoir à cette dépense	4 000 F
- Acquisition de munitions de guerre et dépenses imprévues	2 000 F

C'est donc une dépense de 20 000 F qui sera votée, le maire étant autorisé à emprunter par souscription publique cette somme représentée par 40 obligations de 500 F l'une, portant intérêt à 5 % et remboursables annuellement par tirage au sort à compter du 1er janvier 1872²⁷. Le conseil accordera encore un crédit de plus de 2 000 F aux gardes en difficultés financières pour s'équiper. La tâche la plus difficile sera de trouver un fournisseur pour les armes. Une commission de conseillers municipaux prendra contact sans succès avec César Bertholon, qui a commandé 10 000 carabines Enfeld à 65 F l'une et qui tarde à donner suite à sa promesse de livraison. Finalement, la commission passera marché en octobre avec M. Escoffier, entrepreneur à la Manufacture d'armes de St-Etienne, pour 400 fusils à 35 F, du même type que ceux livrés pour les gardes de Savigneux et de Boën.

Si Montbrison a connu les mêmes difficultés en matière d'armement que le reste de la Loire²⁸, il en éprouve moins pour "solder" les hommes. Les courriers des anciens et nouveaux sous-préfet de Roanne et de Montbrison abondent en doléance sur le sujet²⁹. On imagine comment le moral des gardes nationales a dû se désagréger en quelques semaines d'attente sur une place publique ou dans la cours d'une caserne. On touche du doigt l'une des plus grandes carences de l'administration française, militaire et civile³⁰.

26. Cf. registre des délibération du conseil municipal de Montbrison, année 1870.

27. A titre indicatif, l'emprunt national Morgan, en octobre, rapportera 250 millions.

28. Guillaumet s'efforce de former également un peloton de francs-tireurs auxquels il fait apporter leurs fusils de chasse, en "attendant mieux".

29. Cf. Ibid., en particulier pièces n° 156 et 288.

30. L'une des complications provenait de la levée de la garde mobile par ordre du Ministre de l'Intérieur et de son emploi ensuite par le Ministre de la Guerre.

Non seulement, les réserves n'avaient pas été instruites, mais à l'entrée en guerre, rien n'avait été prévu pour leur éventuel rassemblement, armement et habillement³¹. On sait que la maîtrise de la logistique a été l'un des points forts du commandement allemand et l'une des raisons de sa victoire.

*
* *

UN BILAN : LES "MILICES POPULAIRES", MOYEN MILITAIRE OU ENJEU POLITIQUE ?

Toutes les opérations nécessaires à la constitution des gardes nationales dans la Loire semblent s'être déroulées lentement et péniblement, malgré l'énergie du nouveau préfet. Les mobilisés de Saône-et-Loire, du Puy-de-Dôme seront prêts en novembre, alors que certains bataillons de la garde mobile de la Loire ne partiront qu'à la mi-janvier, peu de temps avant l'armistice³². D'autres bataillons du département qui doivent achever leur formation dans l'un des onze camps régionaux créés par Gambetta, avant d'être engagés dans les opérations. Ils seront mal intégrés au camp de Sathonay "bondé".

A notre connaissance, on ne relève la participation d'aucune unité de "moblots" de la Loire sur les rares champs de bataille où la garde mobile s'est distinguée : siège de Strasbourg et de Belfort, batailles sur la Loire. Dans l'effort de Défense nationale³³, la Loire a laissé un souvenir plus marquant par la fabrication d'armes. La Manufacture d'armes de Saint-Etienne a été le principal fabricant du fusil chassepot, remarquable par sa précision et par sa répétition de coups rapides. On en disposait d'un million, en 1870, stock qui allait se révéler tristement insuffisant par rapport aux besoins des gardes nationales. Celles-ci n'ont pu vraiment fournir, ni dans la Loire, ni ailleurs, une force d'appoint militaire solide, efficace en comparaison de la Landwehr, la garde territoriale allemande parfaitement instruite et encadrée.

Sur le plan politique, les obstacles de toutes sortes rencontrés pour la mise en état opérationnelle des gardes sédentaires et mobiles conduiront à une réforme de la conscription. La garde nationale n'a pas fait ses preuves et sera supprimée par la loi du 24 août 1871. Le mythe de la levée en masse n'a pas résisté à l'épreuve des faits. En 1889, après différents aménagements et la suppression de la plupart des exemptions, Freycinet fera adopter un service universel et égal d'une durée de trois ans.

31. Cf. François Roth, op. cit. p. 114 et 115.

32. Cf. Geneviève Liogier, op. cit., p. 47-48.

33. Dans les registres d'état civil de Montbrison pour les années 1870 à 1873, nous n'avons pas trouvé trace de la transcription de soldats tués au front. Les archives de la guerre, conservées au château de Vincennes, devraient contenir des informations positives à ce sujet.

L'armée est enfin au service de la nation, non plus la propriété d'un souverain ou d'une classe. Ainsi, se réalise la prédiction de Moltke, chef de l'état-major prussien, qui devait déclarer le 18 novembre 1870 : "La question de savoir ce qui était préférable, armée instruite ou milice, est résolue dans la pratique. Pour nous chasser de France, les Français ont cherché à utiliser toutes les ressources du système de la milice. Nous restons les vainqueurs ; maintenant, tous les Etats vont nous emprunter le service militaire obligatoire"³⁴.

Gérard Aventurier



GARDE NATIONAL. AQUARELLE PAR DRANER.
(MUSÉE CARNAVALET)

34. Cf. Roth, op. cit., p. 54.

Bibliographie forézienne.

- Festival d'histoire de Montbrison : *Renaissance européenne et phénomènes religieux 1450-1650*, Montbrison, Association du Centre culturel, 1991. 451 p.

Les Actes du colloque qui a accompagné le festival d'histoire de 1990 viennent d'être publiés et, selon une tradition qui est en train de s'établir, ont été présentés aux Montbrisonnais, le 8 décembre 1991, en même temps que le thème du festival 1992. Ce volume reprend le texte des trente communications faites pendant le colloque et qui s'organisent autour de six thèmes : Réforme et Contre-Réforme, démons et prophètes, manifestations de la spiritualité, politique et religion, manifestations religieuses et littéraires en Forez et dans le sud-est de la France, le livre et la pensée. Saluons l'apport scientifique du colloque, la rapidité de l'édition de ces Actes, la qualité de la publication et signalons les communications qui concernent l'histoire locale :

. Bernard Yon : *Nationalisme forézien et syncrétisme gallican, la religion d'Astrée* (p. 337-346).

. Frédéric Meyer : *L'installation des Franciscains Récollets au début du XVII^{ème} siècle* (p. 359-370).

. Marie-Claude Mioche, Claude Latta et les élèves du lycée de Beau-regard : *Événement et mémoire collective : la prise de Montbrison par le baron des Adrets (1562)* (p. 425-442).

- H. Micolet et R. Maréchal : *Le Forez, un pays livresque*, Saint-Etienne, éd. Aspect, 1991.

Les belles photos de R. Maréchal et le texte, très littéraire, d'Hervé Micolet nous invitent à une redécouverte de la province qui fait appel à la fois à notre coeur et à notre culture. Un bel album.

- Médiathèque départementale de la Loire (Z.I. de Vaure, Montbrison) : *Cahiers du service du Patrimoine*, Montbrison, Conseil Général de la Loire, 1989 et sq.

La Médiathèque (ex-B.C.P.) a mis en place un service du Patrimoine - le premier à avoir été créé en France - qui souhaite jouer un rôle de conseil et qui édite des Cahiers dont les trois premiers numéros publient les études suivantes :

. Alain Collet : *Description de deux fragments manuscrits d'Albert le Grand* (déc. 1989).

. Alain Collet : *Enquête Patrimoine 1989 pour le département de la Loire* (juin 1990).

. Ruth Steiner : *Les Antiennes mariales à Cluny et à Lewes* (juin 1991). Cette étude utilise les textes du bréviaire manuscrit de Saint-Victor-sur-Rhins (Loire).

- Archives départementales de la Loire : *Thomas Hutter, Rive-de-Gier, 1830-1850*, Saint-Etienne, 1991. 167 p.

Les A.D. ont organisé, entre octobre 1991 et février 1992, une intéressante exposition à partir des archives privées, récemment acquises, de Thomas Hutter (1809-1879) qui fut notaire mais aussi industriel à Rive-de-Gier. Des archives de ce fonds, complétées par celles des A.D., illustrent la vie politique, intellectuelle et économique dans la vallée du Gier entre 1830 et 1848 ; elles montrent aussi le rôle que les A.D. peuvent jouer dans l'animation culturelle de la cité. Le catalogue, bien présenté, qui a été publié pour accompagner cette exposition est un véritable livre d'histoire ; félicitons Denys Barau de l'avoir réalisé.

- Robert Bouiller : *Le Forez, les traditions dans le département de la Loire*, éditions Curandera-Esperluette, coll. Traditions, 1992, 379 p.

Robert Bouiller donne ici une synthèse des travaux qu'il conduit à la tête du musée d'Ambierle. Les matériaux réunis ici concernent la société traditionnelle dans le département de la Loire : la paysannerie ainsi que celle des ouvriers du monde de la ville et de l'atelier. L'habitat, les activités domestiques, les rites familiaux et sociaux mais aussi les rapports avec la nature et l'imaginaire sont étudiés avec minutie et sympathie. Les usages sont transcrits avec un souci scientifique qui débouche sur une étude passionnante des mentalités. Cet ouvrage est, on peut l'écrire sans risque de se tromper, une véritable somme à laquelle il faudra constamment avoir recours.

- Robert Bouiller et Pierre Vanwinsberghe : *Le poids et la mesure*, Ambierle, Musée Alice Taverne, Etudes et Documents, n° 25, 1991. 40 p.

Ce catalogue de l'exposition, que le musée d'Ambierle a organisée en 1991, étudie l'évolution des systèmes - souvent pragmatiques - de poids et mesures, de l'ancien régime à aujourd'hui, dans une optique essentiellement anthropologique et avec de nombreux exemples locaux qui seront fort utiles aux chercheurs foréziens.

- Maurice Denuzière : *Helvétie*. Paris, Denoël, 1992, 638 p.

Maurice Denuzière, originaire de St-Etienne - où il revient souvent - est le romancier comblé de la série des *Louisiane* avec laquelle il a renouvelé le genre du roman historique. Avec *Helvétie* commence une nouvelle *saga*. Blaise de Fonsalte en est le héros : gentilhomme forézien, il est le fils d'un héros de la guerre d'Amérique qui ressemble beaucoup au marquis de Rostaing. Officier de la Grande Armée, il court l'Europe à cheval. Mais l'amour de Charlotte Métaz le ramène régulièrement à Vevey et à Lausanne. C'est l'occasion pour Maurice Denuzière d'évoquer ce pays de Vaud où une société francophone connaît, sur les bords du Léman, la "douceur de vivre" et est imprégnée d'une culture "européenne" qui annonce peut-être des temps nouveaux...

- Jean-Paul Gourgouillon : *L'Histoire buissonnière*, éditions Claude Bussy, 1992. Jean-Paul Gourgouillon ne manque ni d'érudition ni d'humour et je le soupçonne d'être un lecteur d'Alphonse Allais... Cela donne cet ouvrage plein d'humour qui est pénétré de l'amour du terroir forézien. Vous apprendrez ainsi comment Montverdun est devenu le berceau de la papillote ou à quelle occasion Van-Gogh est passé à Boën pour manger le saucisson et boire le vin de l'Elie Petaret. Mais si !

- Michel Bourlier : *Louise-Adelaïde Desnos, une femme peintre d'histoire*, Saint-Etienne, 1992. 44 p. Dessins de l'auteur.

Michel Bourlier ressuscite ici, avec verve et érudition, la carrière parisienne et la parentèle stéphanoise d'une femme peintre d'histoire dont certains tableaux, commandes du roi Louis-Philippe, sont à Versailles.

- Parc naturel du Pilat : *La Chartreuse de Sainte-Croix*, brochure, 37 p.

Dans la collection *Promenons-nous*, le Parc du Pilat propose un excellent guide pour visiter la chartreuse de Sainte-Croix, cet extraordinaire couvent occupé aujourd'hui par un village, au-dessus de Rive-de-Gier. Le texte historique est de F. Jeanty et les photos de C. Guichard. La maison d'un chartreux vient d'être reconstituée et meublée et augmente l'intérêt de la visite.

- *Lyon et le vitrail, du néo-médiéval à l'Art Nouveau*, Lyon, Archives Municipales, 1992. 135 p.

Une intéressante exposition, organisée par les Archives Municipales de Lyon du 26 mai au 2 août 1992, est l'occasion de la publication de ce catalogue qui est aussi un recueil d'articles consacrés à quelques grands maîtres verriers du siècle dernier. Signalons l'étude de Maryse Dalzotto consacrée à Alexandre Mauvernay (1810-1898), de Saint-Galmier, qui fut l'auteur de quelques-uns des vitraux de N. D. d'Espérance de Montbrison. Cette étude (p. 23-25) est accompagnée du catalogue des pièces exposées (p. 92) ainsi que d'un tableau généalogique et d'une chronologie des oeuvres de Mauvernay (p. 109-112). Illustrations : vitraux de La Valla-en-Gier, de Saint-Galmier, de Saint-André-de-la-Guillotière et de N.D. des Marais (Villefranche-sur-Saône) ; portrait de Mauvernay (photo).

- Gabriel Michel : *Né en 89*, tome III, St-Etienne, Action Graphique, 1992.

Avec ce troisième volume, s'achève la biographie de Marcellin Champagnat, fondateur des Maristes. Le tome I avait présenté l'enfance du jeune Marcellin à l'époque de la Révolution et à travers l'activité de son père, républicain modéré. Le 2ème volume évoquait l'activité et les difficultés du vicaire de la Valla-en-Gier. Le 3ème raconte les années de bâtisseur et d'éducateur (1824-1840) de Marcellin Champagnat. Nous recommandons particulièrement cet ouvrage qui est le résultat de longues recherches et qui est rédigé de façon extrêmement vivante. Commandes : frère Gabriel Michel, N. D. de l'Hermitage, B.P. 9, 42405 St-Chamond Cedex. Chaque volume, 95 F.

Claude Latta.

Je voudrais aussi signaler l'intérêt du journal *Défis* dont la lecture passionnera tous ceux que l'avenir des campagnes foréziennes ne laissent pas indifférents. Les problèmes du développement, de l'environnement, de l'agriculture biologique, de l'objection de conscience en monde rural sont abordés avec passion et sérieux. Abonnements : 80 F. S'adresser : Pascal Georges, le Bourg, 42600 Bard.